

Valentin Association des Porteurs d'Anomalies Chromosomiques



Actions Médico-Sociale

◆ informations via :

- la permanence téléphonique,
- le bulletin trimestriel (pages sur droits et administration, sujets communs au handicap),
- les listes de diffusion avec les retours d'expérience de chacun,
- le site Internet en rappelant les notions de bases,
- les journées des familles en abordant ces notions et en les présentant.

◆ **guide Valentin** (226 pages), ressources avec chapitres

- droits de l'enfant, passage adolescence/adulte, adultes, y compris le domaine scolaire et professionnel,
- protection du majeur et lieu de vie,
- ouvrages/sites/associations.

◆ **Reconnaissance du taux d'incapacité** : travail après lancement d'une pétition sur Internet, rencontre avec un conseiller du Ministère du Handicap et la CNSA pour sortir un livret sur les AC et conseils pour remplir au mieux le dossier MDPH (faire ressortir perte d'autonomie), en gardant anomalies de nombre = 80 %.

◆ **présentation passage adolescent/adulte** 03/03/17.



52 la Butte Églantine 95610 Éragny-sur-Oise
Tél. : 01 30 37 90 97 | www.valentin-apac.org | contact@valentin-apac.org
Membre de l'Alliance Maladies Rares, d'Eurordis et d'Eurochromnet
Membre des comités de pilotages des filières de santé
AnDDI-Rares et DéfiScience

Association loi 1901 n° W953000999
Enregistrée à la sous-préfecture de Pontoise le 9 juin 1993 | JO du 26 juin 1993
N° Siret 449 252 774 000 12 | NAF : 8899 B